



## COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUIN 2016

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 30/05/2016, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Bénédicte KREBS à Brigitte PIGEYRE, Claude BERENGUER à Norbert SANCHEZ CANO, Bernadette CACALY à Cécile PUVIS DE CHAVANNES, Pascal GUEFFIER à Jean-Marc PIREAUX, Isella DE MARCO à Cyrille CUENOT, Christophe LIAUD à Carine VAVRE

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : virginie Sudre a été désigné(e).

**DELIB 2016.06.06.9**

**OBJET : Réhabilitation d'anciennes écuries en salle familiale et associative à Tharabie - avenant n°1 conclu avec l'entreprise SERRURERIE MUNOZ titulaire du lot 11**

Madame Nicole MAUCLAIR, conseillère municipale déléguée à la commande publique, rappelle aux membres du conseil municipal que par délibération n° 2014.12.15 03 du 15 décembre 2014 un marché de travaux a été attribué à l'entreprise MUNOZ SERRURERIE pour le lot n°11 (Serrurerie- Vêture métallique - Clôture), pour un montant initial s'élevant à 121 155 € HT, dans le cadre de la réhabilitation et l'extension d'anciennes écuries en salle familiale et associative à Tharabie.

A ce jour, des aléas de chantier nécessitent de prendre en compte des prestations supplémentaires qui concernent l'application d'un vernis incolore sur la tôle Corten sur les parois intérieures.

Le montant total de l'avenant n°1 au contrat est fixé à 625 € H.T. soit 750 € T.T.C.

Le montant total du contrat est donc porté à 121 780 € H.T. soit 146 136 € TTC.

La plus-value s'élève à 0,52 % du contrat initial.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

- **APPROUVE** l'avenant n°1 au marché de travaux du lot n°11 dont le titulaire est l'entreprise MUNOZ Serrurerie.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier

**Adoptée à l'unanimité et 5 abstentions (M. CICALA, Mme BEDEAU DE L'ECOCHERE,**

**M. VACHON, Mme SADIN, M. SAUMON)**

St-Quentin-Fallavier, le 10/06/2016

Publication et transmission en sous préfecture le 10 juin 2016

Identifiant de télétransmission : 038-213804495-20160606-Imc11149-DE-1-1

Le Maire



Michel BACCONNIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à dater de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.